

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire



N°10 - 15 décembre 2023

À la une

Période hivernale : préparons-nous !

L'hiver arrive avec son lot d'épidémies hivernales. C'est le moment de mettre son écharpe, intensifier le lavage de mains, renouveler sa collection de masques et c'est aussi le moment de se vacciner :) Professionnels de santé vous avez la confiance des patients, dites-leur bien qu'il n'est pas trop tard, encouragez les à se faire vacciner ! Vous le savez très bien : on se vaccine pour soi, pour les patients dont on a la charge, et on se vaccine aussi pour protéger le système de santé, notre bien commun. Le système de santé se prépare lui aussi, on vous propose aujourd'hui un focus sur quelques mesures clé.



Estel Queral, Fabienne Gauthier, Sophie Buchet et Vincent Michel font partie des agents de l'ARS qui veillent sur le système de santé régional !

L'hiver, un moment délicat pour le système de santé ?

Estel Queral, responsable du département Organisation de l'offre de soins à l'ARS : Oui c'est un moment délicat car les établissements de santé et professionnels de santé voient leur nombre de patients augmenter, en particulier à l'approche des fêtes, quand les épidémies hivernales cohabitent : grippe, Covid et bronchiolite. C'est pourquoi nous avons tous intérêt à nous mobiliser, à titre individuel comme à titre collectif.

Pendant la période délicate, un suivi en temps réel des lits disponibles dans les établissements de santé est opéré, notamment via le "répertoire opérationnel des ressources" (le ROR). Les tensions peuvent être accrues par l'absentéisme, car les épidémies touchent évidemment aussi le personnel ! De façon générale, il est important que l'information circule bien pour ne pas perdre de temps dans l'orientation des patients qui ont besoin d'une hospitalisation.

Dans cette période, il faut aussi rappeler aux patients l'intérêt d'utiliser le système de santé à bon escient : se vacciner d'abord, se protéger avec les gestes barrière, et si besoin prendre conseil auprès de son pharmacien, contacter son médecin traitant ou une structure de soins non programmé plutôt que d'aller aux urgences qui doivent pouvoir se concentrer sur les urgences vitales ou fonctionnelles.

Quant aux professionnels des EHPAD, ils peuvent mobiliser l'astreinte gériatrique (voir encadré) pour tout besoin de conseil et orientation d'un résident dont l'état de santé est préoccupant. Là encore, il s'agit d'éviter les transferts non pertinents aux urgences, et de proposer la meilleure réponse au résident.

L'aval hospitalier est aussi à renforcer, qu'est-ce qui est proposé dans ce domaine ?

Fabienne Gauthier, chargée de missions à la direction de l'offre médico-sociale de l'ARS :

Nous mettons notamment en place un dispositif d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation. Il s'agit de proposer aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, sortant des urgences ou d'hospitalisation et ne relevant plus de soins médicaux, ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant, un hébergement temporaire d'une durée maximale de 30 jours. Cet hébergement temporaire, dans un cadre sécurisé, s'entend avant le retour à domicile, ou l'orientation du patient vers une autre structure d'accueil. Ce dispositif peut aussi être mobilisé pour les sorties de SSR.

Et l'hospitalisation à domicile (HAD), quelle est sa place dans le dispositif ?

Sophie Buchet, référente HAD, Filière gériatrique et IRC à l'ARS : La HAD a une place majeure dans le système de santé, et on n'y pense pas encore assez ! Pourtant, une grande majorité de Français souhaitent être soignés chez eux, et la HAD est en mesure de proposer des soins hospitaliers sécurisés et coordonnés avec avis médical possible 24h/24h sur le lieu de vie des personnes, adultes, personnes âgées et enfants. L'HAD constitue un levier pour éviter ou réduire les passages aux urgences ou permettre la sortie

rapide en sortie de service d'urgence, d'UHCD, ou de médecine. L'HAD permet un parcours de soins sans rupture de l'accompagnement auquel la personne est habituée et garantit sa qualité de vie en lui proposant des soins hospitaliers dans son environnement habituel, tout en évitant des hospitalisations qui, pour les personnes âgées, sont souvent perturbantes. Pour les résidents d'EHPAD qui ont émis le souhait de ne pas être transférés à l'hôpital en cas de dégradation de leur état de santé, l'HAD peut réaliser des évaluations anticipées de la situation médicale des résidents afin de faciliter une intervention rapide, notamment en matière de soins palliatifs.

Quels sont les autres effets du froid sur le système de santé ?

Vincent Michel, responsable de l'unité de préparation à la gestion des situations

exceptionnelles à l'ARS : Les vagues de froid sont de plusieurs types et n'ont pas les mêmes conséquences. Nous distinguons les "pics de froid", les plus courts (1 à 2 jours), les "épisodes persistants de froid" à partir de -10°C qui durent dans le temps, les épisodes de "grand froid" (-10 à -18 °C dans les minimales) et les périodes de "froid extrême" (même chose mais sur une grande étendue géographique). Ce sont les ressentis qui comptent, par rapport au vent notamment, ça peut descendre bas et très vite.

Pendant cette période, nous surveillons quotidiennement les indicateurs de santé publique et l'activité hospitalière et des soins pour la médecine de ville, et nous sommes aussi en lien avec Météo France pour gagner en anticipation. Lorsqu'une vague de froid est annoncée, nous alertons les établissements et médico-sociaux de la région, pour qu'ils vérifient leur plan de crise interne, soient vigilants sur le risque de rupture électrique et nous signaler tout événement anormal.

Les ESMS doivent anticiper et se munir d'un système de protection contre la rupture en électricité, comme un groupe électrogène de secours. Les établissements de santé et EHPAD sont largement équipés. Et on est en train de faire une enquête pour affiner sur les MAS et FAM.

Même en période de froid modéré, des virus circulent, les pros de santé doivent être vigilants aux demandes de soins en rapport avec le froid, et nous signaler tout événement anormal. Signalons aussi les risques d'intoxication au monoxyde de carbone lorsque des systèmes de chauffage mal entretenus sont mis en route : rappelez à vos patients que le risque est important, surtout pendant les périodes de froid !

C'EST L'HIVER

Adoptez les bons gestes pour protéger les plus fragiles

En période d'épidémies, les établissements de santé et les EHPAD peuvent être amenés à limiter certaines visites et à adopter des mesures d'isolement pour protéger vos proches, plus fragiles vis-à-vis des virus de l'hiver.

Si vous êtes malade



Reportez, si possible,
votre visite



Évitez les contacts
avec les personnes fragiles



Portez
un masque

Et, dans tous les cas



Lavez-vous
les mains



Couvrez-vous
le nez et la bouche,
quand vous éternuez



Mouchez-vous
dans un mouchoir
à usage unique



Évitez
de toucher
votre visage

NE LAISSONS PAS LES VIRUS NOUS GÂCHER L'HIVER

www.solidarites-sante.gouv.fr @MinSolSante @AlerteSanitaire #HiverSansVirus



Pendant la période hivernale, tous vigilants 😊

Le taux de couverture vaccinal COVID-19 en EHPAD est de 27,2 % dans notre région. Il est encore temps de se faire vacciner en population générale vos patients, et surtout encourager vos collègues professionnels de santé dans les établissements médico-sociaux,

notamment en EHPAD. Aussi, les virus de l'hiver dont le virus de la grippe sont une menace importante pour les personnes âgées et fragiles. Quelques bons gestes à communiquer pour réduire la transmission des infections hivernales, notamment pendant les fêtes de fin d'année :

- **Geste 1** : se laver les mains
- **Geste 2** : se couvrir le nez et la bouche quand on tousse ou éternue
- **Geste 3** : se moucher dans un mouchoir à usage unique
- **Geste 4** : éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche

Et quand on est malade :

- **Geste 5** : rester chez soi, limiter les sorties, contacter le médecin si besoin
- **Geste 6** : limiter les contacts directs et indirects (via les objets)
- **Geste 7** : porter un masque, notamment lorsqu'on est en contact avec des personnes fragiles

Parmi les dispositifs mobilisables, il existe le dispositif d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation :

- dit « classique » est identifié sur des places d'hébergement temporaire existantes et est financé à hauteur de 18 000 € par place en année pleine sur la base d'un taux d'occupation de 85 % : 31 places au 11/12 sur la région Centre-Val de Loire
- dit « dérogatoire » est identifié de façon exceptionnelle et temporaire sur places d'hébergement temporaire existantes ou des places d'hébergement permanent non occupées, sans liste d'attente ou admissions programmées. Il est financé en CNR à hauteur de 50 € par jour et par place au regard de l'effectivité de l'occupation des places : 45 places au 11/12 sur la région Centre-Val de Loire

Et un dispositif expérimental de régulation directe du 15 vers les HAD :

Les patients sont directement orientés vers les services HAD. Cette expérimentation mise en place en 2023 a rencontré un intérêt certain par les acteurs concernés, elle se poursuit. Elle s'adresse à des patients "spécifiques" : patient régulé par le SAMU, adultes, domicilié en établissement ou en ville, patients sans médecin traitant (ou non joignable dans des délais raisonnables), patient fragile ou polypathologique avec risque réel de perte d'autonomie en cas de passage au SAU ou en cas d'hospitalisation...

Mais aussi les astreintes gériatriques, dans 3 départements dans la région :

Si vous prenez en charge des personnes âgées en EHPAD ou à domicile, une hotline gériatrique offre une expertise non programmée (en dehors de toute situation urgente) sous la forme de conseils, d'orientation, voire d'hospitalisation au sein de la filière. Dans l'Eure-et-Loir, appelez le 07.84.06.01.39 de 9h-19h, 7/7. Dans l'Indre, appelez le 02.54.29.63.10 de 8h30 à 19h du lundi au vendredi, (le week-end composez le numéro du

standard 02.54.29.60.00. Et dans l'Indre-et-Loire, appelez le 02.47.47.87.87 de 9h à 18h, 7/7, ou par mail à l'adresse padage37@chu-tours.fr.

Ou encore l'organisation des soins non programmés sur la région :

Les services des urgences en France et dans notre région voient chaque année leur nombre de patients augmenter de manière continue, en particulier à l'approche des fêtes, période durant laquelle les épidémies hivernales cohabitent : grippe, Covid et bronchiolite. Pour anticiper la suractivité de la période de fin d'année, l'ARS sensibilise, via la presse notamment, les usagers sur le « bon usage des urgences » et leur donner des indications sur l'accès aux soins en médecine de ville. Pour vos patients, une cartographie des lieux de soins non programmés en Centre-Val de Loire est accessible [par ici](#).

La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 49-2023 (du 04/12/2023 au 10/12/2023), [à consulter ici](#).

Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** : 7ème semaine de phase épidémique pour la région Centre-Val de Loire : l'activité reste élevée mais une baisse est amorcée en semaine 49 en milieu hospitalier, elle sera à confirmer dans les prochaines semaines. Au niveau national, toutes les régions de l'Hexagone sont en épidémie avec comme pour la région une tendance à la diminution des indicateurs syndromiques en ville et à l'hôpital. En Centre-Val de Loire, 313 enfants de moins de 2 ans ont été vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 49. La part des hospitalisations pour bronchiolite après passage aux urgences chez les enfants de moins de 2 ans était en légère baisse (-3,3 points par rapport à la semaine 48).

- **COVID-19** : L'augmentation des indicateurs de suivi de la COVID-19 se poursuit pour la 5ème semaine consécutive en Centre-Val de Loire. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoire était en hausse par rapport à la semaine dernière, soit 43,7/100 000 habitants (+29%, 1 122 cas en S49), cette hausse concernait toutes les classes d'âge et tous les départements. Le taux de dépistage était également en hausse par rapport à la semaine précédente (150/100 000, +14%). Le taux de positivité restait élevé et en augmentation cette semaine (29%), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

- **Grippe** : En semaine 49, augmentation des indicateurs grippe et syndrome grippal en médecine de ville en Centre-Val de Loire. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est passée en phase épidémique et les régions Hauts-de-France, Occitanie et Pays-de-la-Loire en pré-épidémie. Actuellement au niveau national et régional, parmi les prélèvements effectués, la quasi-totalité sont des virus de type A.

- **Infections à *Mycoplasma pneumoniae*** : On rappelle qu'une augmentation des infections à *Mycoplasma pneumoniae* est signalée. Une sensibilisation des professionnels de santé libéraux et hospitaliers au diagnostic et à la prise en charge a été réalisée par le ministère de la santé, [via un DGS-Urgent](#). En Centre-Val de Loire, les données du laboratoire de virologie du CHU de Tours montrent une augmentation récente des cas d'infections respiratoires à *Mycoplasma pneumoniae* : 62 cas en 1 mois avec un taux de positivité en semaine 49 avoisinant les 8 % (vs aucune sur la même période en 2022). Les données du CHU d'Orléans montrent des tendances similaires. A noter également, depuis la semaine 44, une nette augmentation des passages aux urgences pour pneumopathies tous types confondus chez les 2-14 ans qui se poursuit en semaine 49, à des niveaux supérieurs aux 2 années précédentes à la même période.

- **Cas groupés de Salmonelles** : Entre fin septembre et mi-octobre, le CNR Salmonella a identifié 14 cas de Salmonellose du même sérotype dans la région. Pour le moment, aucune origine commune n'a pu être identifiée.

Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

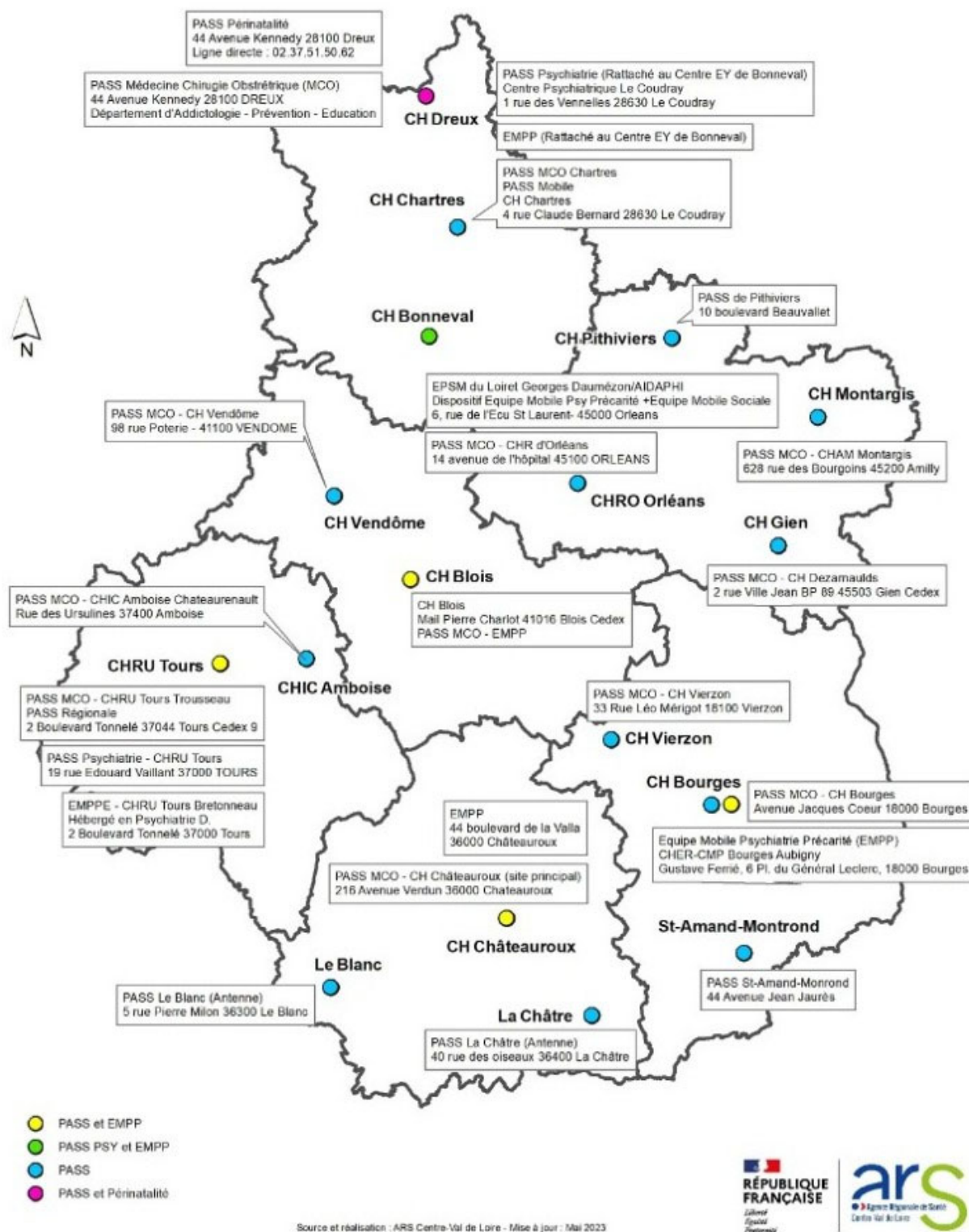
Focus Prévention

« Mon bilan prévention » : c'est (bientôt) parti !



Nouveauté ! La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2023 a prévu la mise en place de rendez-vous de prévention, annoncée par le Président de la République en 2022. L'objectif : structurer une démarche de prévention aux âges clés de la vie, et ainsi favoriser les comportements favorables à la santé. Ces bilans de prévention durent une trentaine de minutes, voire jusqu'à 45 minutes, si vous effectuez un bilan avec une personne non suivie habituellement. Quatre tranches d'âges sont concernées : 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans et 70-75 ans. Les effecteurs : médecins, pharmaciens, IDE, sages-femmes. Le Bilan Prévention est rémunéré à hauteur de 30 € pour tous les professionnels de santé habilités à les réaliser, cotation de l'acte possible dès le 24 janvier. Le dispositif sera généralisé le mercredi 24 janvier 2024 à tout le territoire et pour toutes les 4 tranches d'âges concernées. Des webinaires seront organisés par l'ARS au 1er trimestre 2024 à destination des professionnels de santé.

Précarité : la PASS régionale arrive



Elle sera lancée dès le 1er janvier... notre Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) régionale ! A quoi ça sert une PASS ? Favoriser l'accès aux soins des personnes les plus démunies. Ce sont des dispositifs pour les personnes ayant besoin de soins mais qui ont du mal à y accéder (absence de protection sociale, conditions de vie difficiles...). Elles proposent un accueil inconditionnel et un accompagnement dans l'accès au système de santé. Leur rôle est de faciliter l'accès aux soins des personnes démunies et de les accompagner dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits. Elles sont généralement implantées au sein des hôpitaux et sont constituées d'équipes

pluridisciplinaires (assistant social, médecin , IDE...). Actuellement, nous avons 20 PASS départementales dans notre région (cf cartographie ci-dessus). Le niveau régional permettra de soutenir les équipes PASS départementales dans la mise en œuvre de leurs missions, favoriser le partage et l'échange de pratiques et participer aux échanges nationaux. La création de la PASS régionale est portée par le CHU de Tours avec l'équipe du Dr Maakaroun, bravo à eux !

En bref 🏃

La médiation animale pour les patients de Bel-Air et du CH de Dreux



Au Pôle Bel-Air (Indre-et-Loire), on a recours à la médiation animale ! L'intervenante Agathe Giroud rend visite aux résidents avec ses fidèles compagnons pour stimuler leurs capacités améliorant ainsi la prise en charge et la qualité de vie des patients en état végétatif chronique ou pauci-relationnel. Des liens bienfaisants et une belle preuve de confiance entre l'animal et le patient. Le Pôle Bel-Air, géré par la Croix-Rouge française, réunit sur la commune de La Membrolle-sur-Choisille, un Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation, un centre d'Accueil de Jour pour personnes cérébrolésées et une Équipe Mobile pour traumatisés crâniens. Et au CH de Dreux (Eure-et-Loir), c'est Elodie Cerdan,

orthophoniste au service MPR, qui travaille avec son chihuahua, Massaï, afin d'apporter à ses patients un soutien supplémentaire. En plus d'apporter du réconfort aux patients par sa présence et son calme, Massaï permet à ces derniers de leur faire oublier le fait qu'ils soient à l'hôpital. Lorsque Elodie nous parle de la présence de Massaï au sein de l'établissement, elle explique qu'il sait s'adapter à chaque situation et qu'il sent le besoin ou non d'aller vers la personne face à lui. Bravo à nos amis à quatre pattes !

Le Pr Laurent Mereghetti élu président de la CME au CHRU de Tours



Cette semaine, les membres de la Commission Médicale d'Établissement (CME) du CHRU ont élu le Professeur Laurent Mereghetti Président. Le Docteur Éric Pichon et le Professeur Laure Elkrief ont été élus premier et second vice-président. Félicitations à tous les trois ! Et bravo au Professeur Frédéric PATAT pour ses 4 années de présidence à cette commission. La Commission Médicale d'Établissement est une instance où siègent les représentants élus des médecins, pharmaciens, odontologistes et sages-femmes. La CME contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, et à l'élaboration des projets relatifs aux conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

A Orléans, les parents formés à la parentalité



Des permanences et des ateliers pour les jeunes parents en situation de précarité ou d'isolement, des temps destinés aux professionnels et aux assistantes maternelles libérales, sous forme de formations et de temps d'analyse des pratiques... dans les centres sociaux de la ville d'Orléans, une équipe de professionnels de santé (puéricultrices, sage-femme, psychothérapeute, diététicienne et médecin) intervient pour accompagner les familles et les professionnels des structures ! L'objectif : permettre aux parents en situation de vulnérabilité, d'isolement, de handicap ou aux familles monoparentales de développer leurs compétences parentales et de créer une dynamique familiale positive. Ce projet, coordonné par Laetitia Stanislawski, puéricultrice et cadre de santé, est un des lauréats de l'appel à projets sur les 1000 premiers jours de l'ARS et de la DREETS.

En Indre-et-Loire, les collégiens sensibilisés aux addictions



Direction le collège Pablo Neruda, à Saint-Pierre-des-Corps ! On y développe le programme Unplugged, en partenariat avec l'Education nationale. Unplugged est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire à destination des collégiens, qui met particulièrement l'accent sur l'alcool, le tabac, le cannabis et les écrans. Il comprend 12 séances interactives d'une heure (plus deux séances avec les parents), menées par des enseignants formés. Le travail porte d'abord sur des aptitudes intra-personnelles, la confiance en soi, l'expression de soi et le respect des autres. Il invite également à décrypter les attitudes positives et négatives à l'égard des produits, les influences et attentes du groupe, les croyances et la réalité sur les produits et leurs effets, tout en ayant un œil critique (sur ce que disent les uns, la publicité...). Il s'agit également de développer les habiletés interpersonnelles, de communication, d'affirmation et de conciliation. L'implantation du programme s'appuie sur une co-animation de l'ensemble des séances à partir de binômes intervenants du secteur de la prévention (dans le 37, l'association ASSPRO SANTÉ) et les professionnels des collèges (enseignants, infirmiers, CPE, AED...), qui bénéficient de 2 jours de formations. Dans le département, 7 collèges sont concernés. Très bel effort ! La Fédération Addiction propose un guide d'implantation Unplugged pour aider à la mise en place du programme dans les établissements, disponible [par ici](#).

On "chérit" les internes dans le Cher 😊



C'est une première ! Le département du Cher a organisé le 7 décembre dernier aux côtés de l'ensemble des partenaires du territoire une journée d'accueil pour les 63 internes en médecine actuellement en stage sur le territoire. Ils sont 40% plus nombreux que le semestre précédent ! Un programme aux petits oignons concocté collectivement : conférences le matin dans le bel amphi Bellini de la Villa Monin, restaurant le midi avec plusieurs maîtres de stage au Carpe Diem Café, escape game urbain autour du patrimoine avec Les Mystères de Bourges et soirée à l'O'Brian's Irish Pub avec remise des Welcome Packs (produits locaux, offre culturelle et touristique, goodies). L'objectif de cette journée est de leur faire découvrir le territoire, leur présenter des personnes ressources (médecins, institutionnels, établissements), mais également de contribuer à créer une cohésion de groupe à travers des activités et des moments conviviaux. Bref tout faire pour qu'ils passent un stage agréable et aient envie de revenir !

Succès du 4ème Salon des Aidants familiaux en Eure-et-Loir !



Pour la 4ème année consécutive, le Conseil Territorial de Santé d'Eure-et-Loir, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, a honoré les Aidants familiaux du département en organisant à leur attention un Salon entièrement dédié. Le mardi 5 décembre, l'Espace Malraux de Luisant est ainsi devenu une ruche animée par une trentaine d'exposants (associations, structures, établissements, ...) qui leur ont proposé leurs services, des conseils, des informations pratiques à même de répondre aux besoins des aidants, souvent dépassés par leur charge quotidienne, parfois isolés, confrontés à des difficultés de toutes sortes. Point d'orgue du Salon, la table-ronde organisée sur le thème « Le numérique : un frein ou un levier pour les aidants ? ». Les échanges ont pointé l'illectronisme en ciblant 2 causes : le risque de l'exclusion par absence de compétences ou défaut de d'équipement Internet, ou l'exclusion sociale liée au niveau de vie. Car 15% des aidants ont plus de 85 ans ! A l'occasion de ce Salon, le nouvel « Annuaire des Aidants » qui recense toutes les structures et associations et acteurs de l'aidance existant en Eure-et-Loir a été rendu [public](#).

Dans le Loir-et-Cher, on expérimente le programme Parachute



Vous le savez, l'activité physique adaptée est souvent recommandée pour les personnes âgées, c'est la meilleure arme anti-chute ! Les acteurs du Loir-et-Cher, notamment la Maison sport santé portée par Santé EsCALE 41, expérimentent le programme PARACHUTE (programme d'accompagnement et de réadaptation après chute) à la piscine de Vendôme. Grâce aux résultats encourageants obtenus après l'accompagnement du premier groupe, l'action a continué à la piscine, mais aussi au Dojo de Vendôme. Les activités en milieu aquatique limitent les risques de blessure, améliorent l'équilibre et favorisent le renforcement musculaire des membres inférieurs. Et sur le tatami par un professeur de Judo-Taïso, car les judokas sont des experts dans l'art de bien tomber. L'objectif n'est pas d'enseigner le judo aux personnes âgées, mais bien de leur montrer comment prévenir les chutes, et comment se protéger en cas de chute (éviter les fractures et les blessures sérieuses). Ces deux expérimentations vont permettre d'élaborer un programme de prévention des chutes en 12 séances. A l'issue du programme, les personnes seront réorientées vers les clubs de sport, les associations, les programmes sport santé en fonction de l'offre qui existe sur le territoire et des souhaits de la personne, afin de poursuivre l'activité physique adaptée.

**Conseil national de la refondation Santé (CNR Santé) :
les travaux continuent dans nos départements !**



Après l'Indre-et-Loire vendredi 8 décembre (photo ci-dessus), le Loiret le 12 décembre, c'est l'Indre qui va réunir les acteurs de son Conseil territorial de santé (CTS) le 19 décembre prochain pour continuer les échanges au format CNR Santé ! L'occasion de faire un bilan des travaux de l'année écoulée et de préparer la suite. Dans le Loiret, une cinquantaine de participants étaient présents et ont pu échanger lors de 3 ateliers : prévention, accès aux soins, santé environnementale, afin de définir les axes principaux des travaux 2024 du CTS. Le Conseil national de la refondation (CNR) en santé a pour objectif de réunir l'ensemble des parties prenantes de la santé – citoyens, professionnels de santé, agences régionales de santé, élus, etc – pour se concerter et, autour d'un diagnostic partagé des besoins du territoire, répondre au mieux à ces derniers par des solutions concrètes et innovantes. Renseignez-vous et n'hésitez pas à participer aux discussions, on a besoin de vos idées !!

Cafards, punaises de lits... attention aux insecticides interdits !



L'actualité récente a laissé beaucoup de place aux punaises de lits ces derniers temps. Dans une étude publiée le 5 décembre 2023, l'Anses et les Centres antipoison (CAP) ont analysé les cas d'intoxications survenus depuis 2018 en lien avec l'utilisation du SNIPER 1000 EC DDVP, contenant un insecticide interdit en France, le dichlorvos. Ils ont recensé 163 cas d'intoxications en lien avec ce produit. Dans un contexte d'augmentation des intoxications et de forte médiatisation des infestations par des punaises de lit, les autorités sanitaires souhaitent rappeler les dangers que peut représenter l'utilisation de produits insecticides interdits en France. En Centre-Val de Loire, 2 signalements ont été rapportés au centre antipoison en 2021 et 2023. A noter que les punaises de lit ont développé des résistances à la quasi-totalité des insecticides en vente libre. Par conséquent, la lutte physique (mécanique et thermique) est à privilégier en première intention par rapport à la lutte chimique. En cas de persistance de l'infestation, il est recommandé de contacter un professionnel spécialiste de la lutte antiparasitaire, formé possédant un certificat Certibiocide contrôlé par le ministère de la Transition écologique. Toutes les informations [par ici](#).

Le CHU d'Orléans s'associe à la clinique de l'Archette sur l'ORL pédiatrique



Un beau partenariat sur l'ORL pédiatrique a été signé entre le CHU d'Orléans et la clinique de l'Archette. Sur l'impulsion des équipes médicales, les 2 établissements ont conclu un accord pour permettre aux ORL du CHU d'Orléans d'accéder au bloc opératoire de l'Archette. L'objectif est de réduire significativement les délais de prise en charge pour les enfants ayant besoin d'une intervention chirurgicale. Une belle coopération public/privé !

Investissements Ségur : l'hélicoptère est revenu se poser au CHAM !



Les investissements issus du Ségur de la Santé de notre région continuent ! Cette semaine, zoom sur le centre hospitalier de l'agglomération montargoise (CHAM) dans le Loiret. 6 845 000 millions débloqués pour des travaux qui prendront fin en juillet 2024. Au programme : de nouvelles urgences, ouvertes au public le 1er juin 2023 ; le retour de l'hélicoptère du Samu le mois suivant ; et la réception des nouveaux blocs et leur mise en service en octobre dernier. L'aménagement de la partie neuve du 1er étage sera quant à elle livrée au 1er semestre 2024.

La Maison de Maurice : Une "chambre des erreurs" mobile pour apprendre et mieux vieillir



Le kiné Mickaël Duveau Hoarau anime la Maison de Maurice, une chambre des erreurs mobiles traitant de la chute de la personne âgée et du bien vieillir, développée au sein de

L'URPS MKL - Centre-Val de Loire. Une chambre notamment déployée il y a deux semaines lors de la formation "Parcours d'accompagnement à la formation et au métier d'aide-soignant" organisée par l'IFPM Orléans (CHU Orléans). Ce dispositif a pour but de préparer des demandeurs d'emploi pour une potentielle entrée en formation d'aide-soignant. "De mon point de vue de kinésithérapeute à domicile, participer à ses enseignements a été un réel plaisir, tant la collaboration avec les aide-soignants et aides-soignantes est un maillon essentiel de la réussite de la rééducation pour les patients que je vois à domicile", a déclaré Mickaël Duveau Hoarau. Pour découvrir cet outil, un poster est disponible [ici](#).

Pertinence des soins : les prix de thèse décernés !



L'ARS Centre-Val de Loire et les membres de l'IRAPS Centre-Val de Loire ont remis les prix de thèse sur le thème de la pertinence des soins aux 2 lauréats. Félicitations au Dr Rayane Benhenneda pour sa thèse sur "L'intelligence artificielle peut-elle aider à la décision en arthroscopie ?" Et félicitations au Dr Marion Charasson pour sa thèse sur "l'Évaluation de l'impact d'une formation à la déprescription des inhibiteurs de la pompe à protons auprès de six médecins généralistes du Loir-et-Cher sur l'évolution de leurs prescriptions chez des patients de plus de 75 ans". Deux sujets passionnants ! Très beau travail et encore bravo !



Un forum sur la qualité de vie au travail des professionnels de santé libéraux !



La Fédération des URPS Centre-Val de Loire a organisé le premier Forum « Qualité de Vie au Travail des professionnels de santé libéraux », le samedi 9 décembre dernier à l'Espace Saint-Euverte à Orléans. Au programme : restitution de la grande enquête sur la QVT des professionnels de santé ; gestion du temps et des priorités ; Batch Cooking : bien manger quand on a pas le temps ; Burn-Out : priorité à la prévention ; Comment gérer la culpabilité liée au refus de soin : cette nouvelle forme de souffrance qu'est la culpabilité de refuser les patients ; Évacuer le stress et se détendre ; etc. La Qualité de Vie au Travail des professionnels de santé est une priorité pour l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire qui encourage ces dynamiques QVT qui se développent, que ce soit au sein des exercices coordonnés (notamment au sein des CPTS ou MSP), ou même au sein de plus petites équipes. Bravo à nos professionnels de santé de notre région, qui malgré la désertification médicale, les difficultés quotidiennes, sont toujours très passionnés et font preuve d'une extrême bienveillance et d'une cohésion régionale qui font plaisir à voir !

Les Papillons Blancs du Loiret lauréats d'un appel à projet de la CNSA



Sept lauréats ont été choisis par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) dans le cadre de son appel à projet axé sur la participation des personnes vivant en établissement médico-social, annonce la caisse sur son site internet. Et un des lauréats est de notre région, dans le Loiret ! Un immense bravo aux Papillons Blancs du Loiret (Adapei 45), qui ont été choisis pour leur programme d'entraînement pour l'exercice des mandats (Peem), qui "repose sur un modèle organisationnel, la mise en place d'outils adaptés et un programme de formation s'adressant à la fois aux aidants familiaux, aux professionnels et aux personnes accompagnées elles-mêmes". C'est un programme d'entraînement "adapté à chaque partie prenante afin de leur permettre de trouver leur place et de participer efficacement aux différentes instances associatives et notamment [aux] CVS de l'association", nous indique l'APM. Bravo !

Article 51 : zoom sur le programme GPSObésité !



Cette semaine a démarré à Blois la prise en charge au sein du programme GPSObésité, un Article 51 coordonné et porté par Santé EsCALE Loir-et-Cher, avec notamment le soutien du CHU d'Orléans et du CHRU de Tours. Déjà une première dizaine de personnes en situation d'obésité sont bénéficiaires dans cet itinéraire pour le mieux être et la santé. Grâce à son équipe pluriprofessionnelles de salariés et de libéraux, composés d'un médecin, de diététiciens, d'EAPA et de psychologues, le pôle ETP et la Maison Sport Santé de Santé EsCALE Loir-et-Cher déploient ainsi en première phase ce parcours de santé personnalisé et accompagné pendant une durée de 2 ans. Bilans médicaux et éducatifs, ateliers collectifs pluridisciplinaires et réunions de concertation pluridisciplinaires RCP mailleront ce parcours afin d'en garantir la qualité et le suivi. Ce dispositif est sans reste à charge pour les bénéficiaires. Pour en savoir plus : 02 54 45 11 28.

En pratique

Visuchir, un outil de visualisation de données des établissements chirurgicaux

Cette semaine, zoom sur Visuchir, un outil de visualisation développé par l'Assurance maladie qui permet d'explorer de manière interactive les pratiques chirurgicales. La gamme Visuchir comporte 3 outils de datavisualisation, construits à partir des actes de la

classification commune des actes médicaux (CCAM) et du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). L'outil contient environ 1 000 établissements chirurgicaux, 4 années de données (2019-2021), 24 millions de séjours chirurgicaux et 36 millions d'actes chirurgicaux. "Visuchir établissement" s'adresse principalement aux établissements de santé. Son objectif majeur est le développement de la chirurgie ambulatoire. "Visuchir spécialités" s'adresse aux chirurgiens de terrain et aux sociétés savantes. Il permet d'évaluer les pratiques professionnelles et organisationnelles. Et "Visuchir régions" s'adresse principalement aux institutions (Assurance Maladie et agences régionales de santé (ARS) et aux groupes d'établissements. Son objectif majeur consiste à aider à la recomposition chirurgicale régionale. Ces 3 outils sont accessibles en open data. Plusieurs documents et tutoriels sont à votre disposition pour s'approprier les outils [sur ce site](#).

Appel à projets

L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures pour poursuivre le déploiement du **dispositif d'hébergement temporaire en EHPAD pour personnes âgées en sortie d'hospitalisation ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant**. L'appel à candidatures porte sur le déploiement de 34 places : 5 places dans le Cher, 5 places en Eure-et-Loir, 3 places dans l'Indre, 8 places dans l'Indre-et-Loire, 5 places dans le Loir-et-Cher et 8 places dans le Loiret. Les candidatures sont recevables jusqu'au 31 janvier 2024 à 23h59. Plus d'informations [par ici](#).

Afin d'accompagner de nouvelles initiatives au niveau territorial ou national en faveur d'une alimentation saine et durable, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lance un appel à projets en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère des Solidarités et des Familles et l'Agence de la transition écologique (Ademe). Le premier volet vise à poursuivre le **soutien à l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux (PAT)**, notamment dans des territoires qui en sont dépourvus, et présentant une approche globale des enjeux liés à l'alimentation. Le second volet de l'appel à projets est dédié aux projets nationaux ou interrégionaux, structurants ou innovants, visant à déployer des **actions couvrant les différentes dimensions de l'alimentation et de la nutrition saines et durables**. Une enveloppe budgétaire de 2 840 000 euros viendra soutenir les projets lauréats dont la liste sera dévoilée au printemps 2024. Toutes les informations [par ici](#). Les candidatures sont recevables jusqu'au 15 janvier 2024.

La Caf du Cher lance pour l'année 2024 sa campagne d'appel à projets visant à **développer et à pérenniser l'offre de services aux familles, à réduire les inégalités territoriales et sociales sur le département et à soutenir l'innovation sociale**. Les actions mises en œuvre devront contribuer à : prévenir et lutter contre la pauvreté des enfants et des jeunes, développer les capacités d'agir des parents, prévenir les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales, favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement et développer les possibilités de répit parental et familial. Les projets viseront également à renforcer la présence éducative numérique et renouveler les modalités de contacts avec les jeunes pour favoriser leur engagement citoyen. La Caf du Cher sera particulièrement sensible aux projets qui seront proposés sur les communautés de communes prioritaires. Toutes les informations [par ici](#). Les candidatures sont recevables jusqu'au 19 janvier 2024.

Agenda

Journée de préfiguration de l'Instance Territoriale Autonomie

Le **vendredi 15 décembre**, la CNSA se déplace dans le Loir-et-Cher, à Blois, pour une préfiguration de l'Instance Territoriale Autonomie. Les 6 départements de CVL sont conviés. L'objectif : renforcer l'interconnaissance, rappeler la création de la 5ème branche de la sécurité sociale et construire ensemble pour un service plus transversal !

Journée régionale Regards Croisés

Le **vendredi 15 décembre**, l'association APLEAT-ACEP organise une journée régionale Regards Croisés sur le thème : "Soutien à la parentalité, quels dispositifs et accompagnements ?" Rendez-vous à l'Atelier Canopé, 55 Rue Notre Dame de Recouvrance, 45000 Orléans. Jean-Christophe Comboroure, directeur de la santé publique environnementale à l'ARS Centre-Val de Loire, interviendra en ouverture.

Camille Cottin en visite à la Maison des Femmes de Tours

Lundi 18 décembre, l'actrice Camille Cottin visitera la Maison des femmes de Tours. Elle en est la marraine depuis mars 2023. Elle revient rencontrer l'équipe ce lundi 18 et échanger avec elle sur les projets de la Maison des Femmes, notamment, celui majeur de construire une nouvelle structure mieux adaptée aux besoins de l'équipe médico-soignante. A cette occasion, un point presse sera organisé.

Plénière départementale du CNR Santé dans l'Indre

Après l'Indre-et-Loire vendredi 8 décembre, le Loiret le mardi 12 décembre, c'est l'Indre qui va réunir les acteurs de son Conseil territorial de santé (CTS) le **mardi 19 décembre**

prochain pour continuer les échanges au format CNR Santé (Conseil national de la refondation) ! Au programme : le bilan des travaux de l'année écoulée.

Webinaire sur l'ETP

Le **mercredi 20 décembre** à partir de 20h30, le pôle régional de l'ETP organise un webinaire pour les soignants et les patients : "Prenons soin de notre communication !" Ce webinaire sera l'occasion de présenter "Com'un jeu", un serious game ludique et immersif pour comprendre et maîtriser rapidement tous les enjeux de la communication patient-soignant ! Inscriptions [par ici](#).

Formation à l'IVG médicamenteuse

Le Réseau Périnatal Centre-Val de Loire la 2ème session de la Formation à l'IVG médicamenteuse les **vendredi 15 et samedi 16 décembre** (places limitées à 18 participants). La formation est organisée par le Réseau Périnatal Centre-Val de Loire et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). La formation est en cours de validation à l'OGDPC. Ces formations auront lieu à la polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré - 41260 La Chaussée-Saint-Victor, 4ème étage – salles de réunion 1&2, de 8h30 à 17h30. Il s'agit d'une formation destinée aux Médecins Généralistes, Sages-femmes, Gynécologues et Gynécologues-Obstétriciens. Inscriptions : secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr.

Conférence "Pourquoi ne guérit-on pas du VIH ?

La Cellule Recherche & Innovation du Pôle Biopathologie du CHU d'Orléans organise une conférence autour de la question : "Pourquoi ne guérit-on pas du VIH ?", le **lundi 15 janvier 2024** à 17h00 dans la salle de conférence du CHU. Au programme, une keynote de la professeure Véronique Avettand-Fenoël, PU-PH en virologie et spécialisée dans l'étude des réservoirs du VIH depuis près de 20 ans. Formée à Paris, elle collabore avec le service de Maladies Infectieuses du CHU d'Orléans depuis 2005 : ensemble, ils sont les premiers au monde à avoir décrit une cohorte de personnes infectées par le VIH et en rémission.

Formation à l'Allaitement Maternel

Le Réseau PÉRINAT Centre-Val de Loire organise pour l'année 2024 une session de Formation "Allaitement Maternel" les **lundi 5 et mardi 6 février 2024** (places limitées à 16 participants). La formation sera organisée par le Réseau Périnatal CVL et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). Cette formation aura lieu à la Polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré à la Chaussée Saint Victor, de 9h à 17h. La formation est destinée aux IDE, IDE puéricultrice, Sage-femme, Auxiliaire Puéricultrice, Pédiatre, Gynécologue-obstétricien, Aide-soignant, Médecin généraliste. Inscriptions : secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr.

Le coin RH

Éric Bordeaux-Montrieux directeur de la clinique La Cigogne

Déjà directeur général de la clinique de l'Archette à Olivet, dans le Loiret, Éric Bordeaux-Montrieux étend son périmètre pour prendre la direction de la clinique SSR La Cigogne à Saran, toutes les deux composantes du groupe Elsan. Éric Bordeaux-Montrieux avait été nommé directeur de l'Archette le 20 septembre 2021. Il était auparavant à la tête de l'hôpital privé Guillaume-de-Varye, à Bourges, puis nommé directeur de territoire Centre au sein du groupe Elsan, avec la gestion des établissements Guillaume de Varye, SSR Le Blaudy, Clinique St François à Châteauroux et Clinique des Grainetières à St Amand. Bravo à lui pour son engagement !



La Santé recrute en Centre-Val de Loire

[- Chargé.e de mission planification et sécurité sanitaire Jeux Olympiques et Paralympiques à Châteauroux H/F](#)

[- Une opportunité d'installation libérale en exercice regroupé pour un médecin généraliste à Nogent-le-Rotrou](#)

[- Une installation pour un chirurgien-dentiste à Salbris](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)